

40	05/12/2017	BE 0823.379.451	46	EUR		
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	D.	17711.00184	C 1.1

**COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION

Dénomination: **ROYAL SPORTING CLUB ANDERLECHT**

Forme juridique: Société anonyme

Adresse: Avenue Théo verbeeck

N°: 2

Boîte:

Code postal: 1070

Commune: Anderlecht

Pays: Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de Commerce de

Bruxelles, néerlandophone

Adresse Internet:

Numéro d'entreprise

BE 0823.379.451

Date du dépôt de l'acte constitutif ou du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

26-08-2015

COMPTES ANNUELS EN EUROS approuvés par l'assemblée générale du

30-11-2017

et relatifs à l'exercice couvrant la période du

01-07-2016

au

30-06-2017

Exercice précédent du

01-07-2015

au

30-06-2016

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

C 6.1, C 6.2.1, C 6.2.2, C 6.2.4, C 6.2.5, C 6.4.2, C 6.5.2, C 6.7.2, C 6.17, C 6.18.2, C 6.20, C 9

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET
COMMISSAIRES ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE
MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT
COMPLÉMENTAIRE**

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise

AENA

BE 0823.155.064

Molenbeekstraat 24/1

1653 Dworp

BELGIQUE

Début de mandat: 19-11-2015

Fin de mandat: 25-11-2021

Administrateur

Représenté directement ou indirectement
par:

VAN HOLSBEECK Herman

Molenbeekstraat 24/1

1653 Dworp

BELGIQUE

JOVB BVBA

BE 0631.735.759

Trolieberg 16

3010 Kessel-lo

BELGIQUE

Début de mandat: 19-11-2015

Fin de mandat: 25-11-2021

Administrateur

Représenté directement ou indirectement
par:

VAN BIESBROECK Jo

Trolieberg 16

3010 Kessel-lo

BELGIQUE

VANDEN STOCK Roger

Rue Vlaesendael 37

1070 Anderlecht

BELGIQUE

Début de mandat: 19-11-2015

Fin de mandat: 27-11-2021

Président du Conseil d'Administration

COLLIN Philippe

Route Gouvernementale 65

1150 Woluwé-Saint-Pierre

BELGIQUE

Début de mandat: 19-11-2015

Fin de mandat: 25-11-2021

Administrateur

DAVIGNON Etienne

Avenue des Fleurs 12

1150 Woluwé-Saint-Pierre

BELGIQUE

Début de mandat: 19-11-2015

Fin de mandat: 25-11-2021

Administrateur

MINNE Pascal

Clos du Bocage 8
1332 Genval
BELGIQUE

Début de mandat: 19-11-2015

Fin de mandat: 25-11-2021

Administrateur

VERSCHUEREN Michaël

Sackweg 113
1701 Itterbeek
BELGIQUE

Début de mandat: 19-11-2015

Fin de mandat: 25-11-2021

Administrateur

VAN INNIS Emmanuel

Avenue Nestor Plissart 95
1150 Woluwé-Saint-Pierre
BELGIQUE

Début de mandat: 19-11-2015

Fin de mandat: 25-11-2021

Administrateur

VANDEN STOCK Julie

Vlasendaalstraat 66
1700 Dilbeek
BELGIQUE

Début de mandat: 19-11-2015

Fin de mandat: 25-11-2021

Administrateur

GOOSSENS Paul

Neromstraat 83
1861 Wolvertem
BELGIQUE

Début de mandat: 19-11-2015

Fin de mandat: 25-11-2021

Administrateur

VANDEN STOCK Claire

Boulevard Louis Schmidt 35/9
1040 Etterbeek
BELGIQUE

Début de mandat: 19-11-2015

Fin de mandat: 25-11-2021

Administrateur

RSM INTERAUDIT SCRL (B00091)

BE 0436.391.122
Lozenberg 22/3
1930 Zaventem
BELGIQUE

Début de mandat: 25-11-2016

Fin de mandat: 25-11-2019

Commissaire

Représenté directement ou indirectement
par:

DE GRAND RY Bernard (A01051)

Chaussée de Waterloo 1151
1180 Uccle
BELGIQUE

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de l'entreprise*,
- B. L'établissement des comptes annuels*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

* Mention facultative.

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	6.1	20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	<u>49.413.644</u>	<u>32.997.785</u>
Immobilisations incorporelles	6.2	21	33.088.417	16.437.276
Immobilisations corporelles	6.3	22/27	12.195.446	12.533.937
Terrains et constructions		22	11.371.618	11.511.498
Installations, machines et outillage		23	584.437	761.798
Mobilier et matériel roulant		24	18.804	47.032
Location-financement et droits similaires		25	140.626	213.609
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27	79.961	
Immobilisations financières	6.4/6.5.1	28	4.129.781	4.026.572
Entreprises liées	6.15	280/1	4.068.955	4.000.000
Participations		280	4.068.955	4.000.000
Créances		281		
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3		
Participations		282		
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	60.826	26.572
Actions et parts		284		
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	60.826	26.572
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	<u>47.109.890</u>	<u>22.469.882</u>
Créances à plus d'un an		29	1.704.130	600.000
Créances commerciales		290	1.704.130	600.000
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	473.323	
Stocks		30/36	473.323	
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34	473.323	
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	39.093.581	17.556.204
Créances commerciales		40	37.070.649	16.442.000
Autres créances		41	2.022.932	1.114.204
Placements de trésorerie	6.5.1/6.6	50/53		
Actions propres		50		
Autres placements		51/53		
Valeurs disponibles		54/58	390.063	2.928.398
Comptes de régularisation	6.6	490/1	5.448.793	1.385.280
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	96.523.534	55.467.667

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	<u>14.665.997</u>	<u>14.315.493</u>
Capital	6.7.1	10	10.000.000	10.000.000
Capital souscrit		100	10.000.000	10.000.000
Capital non appelé		101		
Primes d'émission		11		
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13	851.570	834.045
Réserve légale		130	209.355	191.830
Réserves indisponibles		131		
Pour actions propres		1310		
Autres		1311		
Réserves immunisées		132	642.215	642.215
Réserves disponibles		133		
Bénéfice (Perte) reporté(e)		14	3.814.427	3.481.448
Subsides en capital		15		
Avance aux associés sur répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16	<u>548.536</u>	<u>586.036</u>
Provisions pour risques et charges		160/5	227.500	265.000
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges	6.8	164/5	227.500	265.000
Impôts différés		168	321.036	321.036
DETTES		17/49	<u>81.309.001</u>	<u>40.566.138</u>
Dettes à plus d'un an	6.9	17	9.805.184	4.907.914
Dettes financières		170/4	4.980.184	3.207.914
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172	92.508	145.222
Etablissements de crédit		173	4.887.676	3.062.692
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175	4.825.000	1.700.000
Fournisseurs		1750	4.825.000	1.700.000
Effets à payer		1751		
Acomptes reçus sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus	6.9	42/48	59.832.808	21.800.516
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	14.835.023	6.754.180
Dettes financières		43	21.744.002	5.820.145
Etablissements de crédit		430/8	13.568.266	3.000.000
Autres emprunts		439	8.175.736	2.820.145
Dettes commerciales		44	14.055.310	4.935.344
Fournisseurs		440/4	14.055.310	4.935.344
Effets à payer		441		
Acomptes reçus sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	9.033.354	3.390.847
Impôts		450/3	1.475.439	729.766
Rémunérations et charges sociales		454/9	7.557.915	2.661.081
Autres dettes		47/48	165.119	900.000
Comptes de régularisation	6.9	492/3	11.671.009	13.857.708
TOTAL DU PASSIF		10/49	<u>96.523.534</u>	<u>55.467.667</u>

COMPTES DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/76A	104.508.933	85.660.342
Chiffre d'affaires	6.10	70	43.816.754	41.238.737
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) (+)/(-)		71		
Production immobilisée		72		
Autres produits d'exploitation	6.10	74	60.685.542	44.421.605
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A	6.637	
Coût des ventes et des prestations		60/66A	102.498.979	84.064.275
Approvisionnements et marchandises		60	645.804	
Achats		600/8	1.158.885	
Stocks: réduction (augmentation) (+)/(-)		609	-513.081	
Services et biens divers		61	39.344.953	35.933.250
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	6.10	62	46.484.797	37.993.802
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	11.656.013	7.277.234
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)	6.10	631/4	-377.249	517.722
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	6.10	635/8	-37.500	190.000
Autres charges d'exploitation	6.10	640/8	4.782.161	2.152.267
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A		
Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)		9901	2.009.954	1.596.067
Produits financiers		75/76B	30.194	10.913
Produits financiers récurrents		75	30.194	10.913
Produits des immobilisations financières		750		
Produits des actifs circulants		751		
Autres produits financiers	6.11	752/9	30.194	10.913
Produits financiers non récurrents	6.12	76B		
Charges financières		65/66B	694.080	287.520
Charges financières récurrentes	6.11	65	694.080	287.520
Charges des dettes		650	639.983	214.277
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		651		
Autres charges financières		652/9	54.097	73.243
Charges financières non récurrentes	6.12	66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)		9903	1.346.068	1.319.460
Prélèvements sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		321.036
Impôts sur le résultat (+)/(-)	6.13	67/77	995.564	62.415
Impôts		670/3	995.564	288.692
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales		77		226.277
Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)		9904	350.504	936.009
Prélèvements sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		623.464
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)		9905	350.504	312.545

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-)	9906	3.831.952	3.497.075
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	350.504	312.545
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	3.481.448	3.184.530
Prélèvements sur les capitaux propres		791/2		
sur le capital et les primes d'émission		791		
sur les réserves		792		
Affectations aux capitaux propres		691/2	17.525	15.627
au capital et aux primes d'émission		691		
à la réserve légale		6920	17.525	15.627
aux autres réserves		6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-)	14	3.814.427	3.481.448
Intervention d'associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/7		
Rémunération du capital		694		
Administrateurs ou gérants		695		
Employés		696		
Autres allocataires		697		

ANNEXE
ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8052P	XXXXXXXXXX	31.120.257
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8022	34.952.000	
Cessions et désaffectations	8032	15.650.000	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8042		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8052	50.422.257	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice			
	8122P	XXXXXXXXXX	14.682.981
Mutations de l'exercice			
Actés	8072	10.000.686	
Repris	8082		
Acquis de tiers	8092		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8102	7.349.827	
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8112		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8122	17.333.840	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	211	33.088.417	

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
TERRAINS ET CONSTRUCTIONS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191P	XXXXXXXXXX	58.132.362
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8161	1.048.532	
Cessions et désaffectations	8171		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8181		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191	59.180.894	
Plus-values au terme de l'exercice	8251P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8211		
Acquises de tiers	8221		
Annulées	8231		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8241		
Plus-values au terme de l'exercice	8251		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321P	XXXXXXXXXX	46.620.864
Mutations de l'exercice			
Actés	8271	1.188.412	
Repris	8281		
Acquis de tiers	8291		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8301		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8311		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321	47.809.276	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	22	11.371.618	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192P	XXXXXXXXXX	2.145.806
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8162	194.706	
Cessions et désaffectations	8172	28.858	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8182		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192	2.311.654	
Plus-values au terme de l'exercice	8252P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8212		
Acquises de tiers	8222		
Annulées	8232		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8242		
Plus-values au terme de l'exercice	8252		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322P	XXXXXXXXXX	1.384.008
Mutations de l'exercice			
Actés	8272	372.067	
Repris	8282		
Acquis de tiers	8292		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8302	28.858	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8312		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322	1.727.217	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	23	584.437	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193P	XXXXXXXXXX	1.262.203
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163		
Cessions et désaffectations	8173	17.355	
Transferts d'une rubrique à une autre	8183		
	(+)/(-)		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193	1.244.848	
Plus-values au terme de l'exercice	8253P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8213		
Acquises de tiers	8223		
Annulées	8233		
Transférées d'une rubrique à une autre	8243		
	(+)/(-)		
Plus-values au terme de l'exercice	8253		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323P	XXXXXXXXXX	1.215.171
Mutations de l'exercice			
Actés	8273	21.865	
Repris	8283		
Acquis de tiers	8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8303	10.992	
Transférés d'une rubrique à une autre	8313		
	(+)/(-)		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323	1.226.044	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	24	18.804	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
LOCATION-FINANCEMENT ET DROITS SIMILAIRES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8194P	XXXXXXXXXX	300.475
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8164		
Cessions et désaffectations	8174		
Transferts d'une rubrique à une autre	8184		
	(+)/(-)		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8194	300.475	
Plus-values au terme de l'exercice	8254P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8214		
Acquises de tiers	8224		
Annulées	8234		
Transférées d'une rubrique à une autre	8244		
	(+)/(-)		
Plus-values au terme de l'exercice	8254		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8324P	XXXXXXXXXX	86.866
Mutations de l'exercice			
Actés	8274	72.983	
Repris	8284		
Acquis de tiers	8294		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8304		
Transférés d'une rubrique à une autre	8314		
	(+)/(-)		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8324	159.849	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	25	<u>140.626</u>	
DONT			
Terrains et constructions	250		
Installations, machines et outillage	251		
Mobilier et matériel roulant	252	140.626	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195P	XXXXXXXXXX	295.657
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8165		
Cessions et désaffectations	8175		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8185		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195	295.657	
Plus-values au terme de l'exercice	8255P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8215		
Acquises de tiers	8225		
Annulées	8235		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8245		
Plus-values au terme de l'exercice	8255		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325P	XXXXXXXXXX	295.657
Mutations de l'exercice			
Actés	8275		
Repris	8285		
Acquis de tiers	8295		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8305		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8315		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325	295.657	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	26		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS EN COURS ET ACOMPTES VERSÉS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8196P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8166	79.961	
Cessions et désaffectations	8176		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8186		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8196	79.961	
Plus-values au terme de l'exercice	8256P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8216		
Acquises de tiers	8226		
Annulées	8236		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8246		
Plus-values au terme de l'exercice	8256		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8326P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actés	8276		
Repris	8286		
Acquis de tiers	8296		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8306		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8316		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8326		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	27	<u>79.961</u>	

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391P	XXXXXXXXXX	4.000.000
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8361	69.707	
Cessions et retraits	8371	752	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8381		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391	4.068.955	
Plus-values au terme de l'exercice	8451P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8411		
Acquises de tiers	8421		
Annulées	8431		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8441		
Plus-values au terme de l'exercice	8451		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8471		
Reprises	8481		
Acquises de tiers	8491		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8501		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8511		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice	(+)/(-) 8541		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	280	<u>4.068.955</u>	
ENTREPRISES LIÉES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	281P	<u>XXXXXXXXXX</u>	
Mutations de l'exercice			
Additions	8581		
Remboursements	8591		
Réductions de valeur actées	8601		
Réductions de valeur reprises	8611		
Différences de change	(+)/(-) 8621		
Autres	(+)/(-) 8631		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	281		
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8651		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8363		
Cessions et retraits	8373		
Transferts d'une rubrique à une autre	8383		
	(+)/(-)		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393		
Plus-values au terme de l'exercice	8453P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8413		
Acquises de tiers	8423		
Annulées	8433		
Transférées d'une rubrique à une autre	8443		
	(+)/(-)		
Plus-values au terme de l'exercice	8453		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8473		
Reprises	8483		
Acquises de tiers	8493		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8503		
Transférées d'une rubrique à une autre	8513		
	(+)/(-)		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice	(+)/(-)	8543	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	284		
AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	285/8P	XXXXXXXXXX	<u>26.572</u>
Mutations de l'exercice			
Additions	8583	34.254	
Remboursements	8593		
Réductions de valeur actées	8603		
Réductions de valeur reprises	8613		
Différences de change	8623		
Autres	8633		
	(+)/(-)		
	(+)/(-)		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	285/8	<u>60.826</u>	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8653		

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles l'entreprise détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles l'entreprise détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital souscrit.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%	%			(+ ou -) (en unités)	
SAINT GUIDON BE 0434.805.171 Société anonyme Avenue Theo Verbeeck 2 1070 Anderlecht BELGIQUE	Actions	2.500	100	0	30-06-2016	EUR	730.954	216.145
WINNERS BE 0443.714.820 Société anonyme Avenue Theo Verbeeck 2 1070 Anderlecht BELGIQUE	Actions	500	100	0	31-12-2015	EUR	743.233	121.316
CENTRE SKI ANDERLECHT BE 0438.130.687 Société anonyme Drève Olympique 11 1070 Anderlecht BELGIQUE	Actions	25.000	100	0	31-08-2016	EUR	64.813	-1.839

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE - AUTRES PLACEMENTS

Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe

Actions et parts - Valeur comptable augmentée du montant non appelé
 Actions et parts - Montant non appelé
 Métaux précieux et œuvres d'art

Titres à revenu fixe

Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit

Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit

Avec une durée résiduelle ou de préavis
 d'un mois au plus
 de plus d'un mois à un an au plus
 de plus d'un an

Autres placements de trésorerie non repris ci-avant

Codes	Exercice	Exercice précédent
51		
8681		
8682		
8683		
52		
8684		
53		
8686		
8687		
8688		
8689		

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important

Assurances
 Honoraires
 Autres

Exercice
106.645
3.399.200
1.942.948

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

ETAT DU CAPITAL

Capital social

Capital souscrit au terme de l'exercice
Capital souscrit au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P 100	XXXXXXXXXX 10.000.000	10.000.000

Modifications au cours de l'exercice

Représentation du capital
Catégories d'actions
Actions sans désignation de valeur nominale

Codes	Montants	Nombre d'actions
	10.000.000	2.000
8702 8703	XXXXXXXXXX XXXXXXXXXX	2.000

Actions nominatives
Actions dématérialisées

Capital non libéré

Capital non appelé
Capital appelé, non versé
Actionnaires redevables de libération

Codes	Montant non appelé	Montant appelé non versé
101 8712	XXXXXXXXXX	XXXXXXXXXX

Actions propres

Détenues par la société elle-même
Montant du capital détenu
Nombre d'actions correspondantes
Détenues par ses filiales
Montant du capital détenu
Nombre d'actions correspondantes

Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion
Montant des emprunts convertibles en cours
Montant du capital à souscrire
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre
Suite à l'exercice de droits de souscription
Nombre de droits de souscription en circulation
Montant du capital à souscrire
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Capital autorisé non souscrit

Codes	Exercice
8721 8722	
8731 8732	
8740 8741 8742	
8745 8746 8747	
8751	

Parts non représentatives du capital

Répartition
Nombre de parts
Nombre de voix qui y sont attachées
Ventilation par actionnaire
Nombre de parts détenues par la société elle-même
Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8761 8762	
8771 8781	

PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES

VENTILATION DE LA RUBRIQUE 164/5 DU PASSIF SI CELLE-CI REPRÉSENTE UN MONTANT IMPORTANT

Provisions pour litiges

Exercice
227.500

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE

Dettes à plus d'un an échéant dans l'année

	Codes	Exercice
Dettes financières	8801	650.023
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8831	75.007
Etablissements de crédit	8841	575.016
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	14.185.000
Fournisseurs	8871	14.185.000
Effets à payer	8881	
Acomptes reçus sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	

Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année

	42	14.835.023
--	----	-------------------

Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

Dettes financières	8802	2.967.588
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8832	92.508
Etablissements de crédit	8842	2.875.080
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	4.825.000
Fournisseurs	8872	4.825.000
Effets à payer	8882	
Acomptes reçus sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	

Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

	8912	7.792.588
--	------	------------------

Dettes ayant plus de 5 ans à courir

Dettes financières	8803	2.012.596
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	2.012.596
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes reçus sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	

Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir

	8913	2.012.596
--	------	------------------

DETTE GARANTIES

Dettes garanties par les pouvoirs publics belges

Dettes financières	8921	
Emprunts subordonnés	8931	
Emprunts obligataires non subordonnés	8941	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8951	
Etablissements de crédit	8961	
Autres emprunts	8971	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes reçus sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	

Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges

	9061	
--	------	--

Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise

Dettes financières	8922	6.350.200
Emprunts subordonnés	8932	

	Codes	Exercice
Emprunts obligataires non subordonnés	8942	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8952	
Etablissements de crédit	8962	6.350.200
Autres emprunts	8972	
Dettes commerciales	8982	
Fournisseurs	8992	
Effets à payer	9002	
Acomptes reçus sur commandes	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022	
Impôts	9032	
Rémunérations et charges sociales	9042	
Autres dettes	9052	
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise	9062	6.350.200

	Codes	Exercice
DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES		
Impôts		
Dettes fiscales échues	9072	
Dettes fiscales non échues	9073	836.516
Dettes fiscales estimées	450	638.923
Rémunérations et charges sociales		
Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	9076	
Autres dettes salariales et sociales	9077	7.557.915

	Exercice
COMPTES DE RÉGULARISATION	
Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important	
Taxe communale	378.757
Chiffre d'affaires	11.097.235
Autres	195.017

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

PRODUITS D'EXPLOITATION

Chiffre d'affaires net

Ventilation par catégorie d'activité

Ventilation par marché géographique

Autres produits d'exploitation

Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics

CHARGES D'EXPLOITATION**Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel**

Nombre total à la date de clôture

Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein

Nombre d'heures effectivement prestées

Frais de personnel

Rémunérations et avantages sociaux directs

Cotisations patronales d'assurances sociales

Primes patronales pour assurances extralégales

Autres frais de personnel

Pensions de retraite et de survie

Provisions pour pensions et obligations similaires

Dotations (utilisations et reprises)

(+)/(-)

Réductions de valeur

Sur stocks et commandes en cours

Actées

Reprises

Sur créances commerciales

Actées

Reprises

Provisions pour risques et charges

Constitutions

Utilisations et reprises

Autres charges d'exploitation

Impôts et taxes relatifs à l'exploitation

Autres

Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise

Nombre total à la date de clôture

Nombre moyen calculé en équivalents temps plein

Nombre d'heures effectivement prestées

Frais pour l'entreprise

Codes	Exercice	Exercice précédent
740		
9086	277	256
9087	242,2	213,9
9088	417.058	365.480
620	33.404.373	30.841.737
621	3.009.200	2.425.747
622		
623	10.071.224	4.726.318
624		
635		
9110	39.758	
9111		
9112	111.408	522.966
9113	528.415	5.244
9115		190.000
9116	37.500	
640	1.770.382	1.792.763
641/8	3.011.779	359.504
9096	3	4
9097	2,1	5,8
9098	4.113	6.952
617	67.875	309.739

RÉSULTATS FINANCIERS**PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS****Autres produits financiers**

Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats

Subsides en capital

Subsides en intérêts

Ventilation des autres produits financiers

Différences de paiement

Autres

Codes	Exercice	Exercice précédent
9125		
9126		
	2.414	422
	27.780	10.491
CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES		
Amortissement des frais d'émission d'emprunts		
6501		
Intérêts portés à l'actif		
6503		
Réductions de valeur sur actifs circulants		
Actées		
6510		
Reprises		
6511		
Autres charges financières		
Montant de l'escompte à charge de l'entreprise sur la négociation de créances		
653		
Provisions à caractère financier		
Dotations		
6560		
Utilisations et reprises		
6561		
Ventilation des autres charges financières		
Autres		
	54.097	73.424

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS NON RÉCURRENTS	76	6.637	
Produits d'exploitation non récurrents	76A	6.637	
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760		
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels	7620		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	7630	6.637	
Autres produits d'exploitation non récurrents	764/8		
Produits financiers non récurrents	76B		
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	761		
Reprises de provisions pour risques et charges financiers exceptionnels	7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières	7631		
Autres produits financiers non récurrents	769		
CHARGES NON RÉCURRENTES	66		
Charges d'exploitation non récurrentes	66A		
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660		
Provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels: dotations (utilisations)	6620	(+)/(-)	
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	6630		
Autres charges d'exploitation non récurrentes	664/7		
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	6690	(-)	
Charges financières non récurrentes	66B		
Réductions de valeur sur immobilisations financières	661		
Provisions pour risques et charges financiers exceptionnels - dotations (utilisations)	6621	(+)/(-)	
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières	6631		
Autres charges financières non récurrentes	668		
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	6691	(-)	

IMPÔTS ET TAXES**IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT****Impôts sur le résultat de l'exercice**

Impôts et précomptes dus ou versés
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif
Suppléments d'impôts estimés

Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs

Suppléments d'impôts dus ou versés
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

Dépenses non admises
Déduction pour capital à risque

Codes	Exercice
9134	640.834
9135	
9136	
9137	640.834
9138	354.730
9139	354.730
9140	
	745.360
	-116.677

Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

Exercice

Sources de latences fiscales

Latences actives
Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs
Autres latences actives

Latences passives
Ventilation des latences passives

Codes	Exercice
9141	
9142	
9144	

TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS**Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte**

A l'entreprise (déductibles)
Par l'entreprise

Montants retenus à charge de tiers, au titre de

Précompte professionnel
Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	4.674.655	9.615.101
9146	5.150.705	10.175.805
9147	15.652.840	14.339.728
9148		

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR L'ENTREPRISE POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS

Dont

- Effets de commerce en circulation endossés par l'entreprise
- Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par l'entreprise
- Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par l'entreprise

GARANTIES RÉELLES

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de l'entreprise

- Hypothèques
 - Valeur comptable des immeubles grevés
 - Montant de l'inscription
- Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription
- Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés
- Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers

- Hypothèques
 - Valeur comptable des immeubles grevés
 - Montant de l'inscription
- Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription
- Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés
- Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause

BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE L'ENTREPRISE, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN

ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS

ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS

MARCHÉ À TERME

- Marchandises achetées (à recevoir)
- Marchandises vendues (à livrer)
- Devises achetées (à recevoir)
- Devises vendues (à livrer)

Codes	Exercice
9149	<u>7.750.000</u>
9150	
9151	
9153	7.750.000
9161	
9171	
9181	14.520.000
9191	
9201	
9162	
9172	
9182	
9192	
9202	
9213	
9214	
9215	
9216	

ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES

Exercice

MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

Exercice

Exercice

RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS

Description succincte

Mesures prises pour en couvrir la charge

PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À L'ENTREPRISE ELLE-MÊME

Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées

Bases et méthodes de cette estimation

Code	Exercice
9220	

NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, NON PRIS EN COMPTE DANS LE BILAN OU LE COMPTE DE RÉSULTATS

Exercice

ENGAGEMENTS D'ACHAT OU DE VENTE DONT LA SOCIÉTÉ DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT

Exercice

NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

Exercice

AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN DONT CEUX NON SUSCEPTIBLES D'ÊTRE QUANTIFIÉS

Exercice

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES			
Immobilisations financières	280/1	4.068.955	4.000.000
Participations	280	4.068.955	4.000.000
Créances subordonnées	9271		
Autres créances	9281		
Créances	9291	373.339	362.010
A plus d'un an	9301		
A un an au plus	9311	373.339	362.010
Placements de trésorerie	9321		
Actions	9331		
Créances	9341		
Dettes	9351	77.287	125.494
A plus d'un an	9361		
A un an au plus	9371	77.287	125.494
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise	9391		
Autres engagements financiers significatifs	9401		
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières	9421		
Produits des actifs circulants	9431		
Autres produits financiers	9441		
Charges des dettes	9461		
Autres charges financières	9471		
Cessions d'actifs immobilisés			
Plus-values réalisées	9481		
Moins-values réalisées	9491		
ENTREPRISES ASSOCIÉES			
Immobilisations financières	9253		
Participations	9263		
Créances subordonnées	9273		
Autres créances	9283		
Créances	9293		
A plus d'un an	9303		
A un an au plus	9313		
Dettes	9353		
A plus d'un an	9363		
A un an au plus	9373		
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées	9383		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise	9393		
Autres engagements financiers significatifs	9403		
AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION			
Immobilisations financières	9252		
Participations	9262		
Créances subordonnées	9272		
Autres créances	9282		
Créances	9292		
A plus d'un an	9302		
A un an au plus	9312		
Dettes	9352		
A plus d'un an	9362		
A un an au plus	9372		

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

Exercice

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ENTREPRISE SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES

Créances sur les personnes précitées

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

Garanties constituées en leur faveur

Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	
9504	

LE(S) COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

Emoluments du (des) commissaire(s)

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Codes	Exercice
9505	29.835
95061	15.500
95062	
95063	
95081	
95082	
95083	

Mentions en application de l'article 133, paragraphe 6 du Code des sociétés

N°	BE 0823.379.451	C 6.18.1
----	-----------------	----------

DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Informations à compléter par les entreprises soumises aux dispositions du Code des sociétés relatives aux comptes consolidés

L'entreprise n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion, parce qu'elle en est exemptée pour la (les) raison(s) suivante(s)

L'entreprise et ses filiales ne dépassent pas, sur base consolidée, plus d'une des limites visées à l'article 16 du Code des sociétés

Règles d'évaluation

REGLES D'EVALUATIONS DU ROYAL SPORTING CLUB ANDERLECHT S.A.

Les règles d'évaluation sont établies conformément aux dispositions du chapitre II de l'A.R. du 30/01/2001 relatifs aux comptes annuels des entreprises.

FRAIS D'ETABLISSEMENT

Les frais d'établissement ne sont portés à l'actif que s'ils ne sont pas pris en charges durant l'exercice au cours duquel ils sont exposés. Les frais d'établissement sont alors portés à l'actif pour leur valeur d'acquisition. Les frais d'établissement portés à l'actif font l'objet d'amortissements appropriés, au minimum par tranches annuelles de 20 % des sommes réellement dépensées. Toutefois, l'amortissement des frais d'émission d'emprunts et des primes de remboursement sur emprunts peut être réparti sur toute la durée de l'emprunt.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations sont actées pour leur valeur d'acquisition. Les immobilisations incorporelles sont amorties suivant la méthode de l'amortissement linéaire. Ces immobilisations font l'objet d'amortissements complémentaires ou exceptionnels lorsque, en raison de leur altération ou de modifications des circonstances économiques ou technologiques, leur valeur comptable dépasse leur valeur d'utilisation par l'entreprise.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont portées à l'actif du bilan, déduction faite des amortissements, à leur valeur d'acquisition ou leur valeur d'apport qui comprend les frais accessoires et la TVA non déductible. Le seuil absolu à partir duquel l'on comptabilise une immobilisation est fixé à 250 Eur ; en dessous de ce montant, il y a prise en charge immédiate. Les amortissements sont calculés de façon linéaire à partir de l'année de la comptabilisation de l'investissement. Les immobilisations corporelles peuvent faire l'objet d'une réévaluation lorsque la valeur de celles-ci, déterminée en fonction de leur utilité pour l'entreprise, présente un excédent certain et durable par rapport à leur valeur comptable.

Plus particulièrement il y lieu de noter les règles suivantes:

Frais d'établissement : amortissements sur 1 année

Immobilisations incorporelles :

" Joueurs transférés amortissement sur la durée du contrat
" programmes informatiques amortissement sur 3 années selon la méthode linéaire

Immobilisations corporelles :

" terrain non amorti ;
" frais d'acquisition sur terrain réduction de valeur à 100% ;
" frais installations parkings amortissement sur 3 années selon la méthode linéaire ;
" bâtiments amortissement sur 20 années selon la méthode linéaire ;
" frais d'acquisition du bâtiment amortissement sur 20 années selon la méthode linéaire ;
" aménagements amortissement sur 10 années selon la méthode linéaire ;
" installations amortissement sur 5 années selon la méthode linéaire ;
" machines amortissement sur 5 années selon la méthode linéaire ;
" outillage amortissement sur 5 années selon la méthode linéaire ;
" mobilier de bureau amortissement sur 5 années selon la méthode linéaire ;
" matériel de bureau amortissement sur 10 années selon la méthode linéaire.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières sont évaluées à leur valeur d'acquisition ou le cas échéant, d'apport. En cas de moins-value durable, les immobilisations financières font l'objet de réductions de valeur. Des réductions de valeur sont appliquées si la valeur de réalisation est inférieure à la valeur d'acquisition, à la date de clôture des comptes.

CREANCES A PLUS D'UN AN

Les créances sont portées au bilan à leur valeur nominale. Des réductions de valeur appropriées sont actées s'il y a une incertitude quant au paiement total ou partiel de la créance à l'échéance. Des réductions de valeur sont également appliquées si la valeur de réalisation des créances est inférieure à leur valeur comptable, à la date de clôture de l'exercice.

STOCKS ET COMMANDES EN COURS D'EXECUTION

Les approvisionnements, produits finis et marchandises sont évalués à leur valeur d'acquisition ou à la valeur du marché à la date de clôture de l'exercice, si celle-ci est inférieure. Par valeur d'acquisition, il faut entendre, soit le prix d'acquisition, soit le coût de revient, soit la valeur d'apport et comprend, outre le prix d'achat, les frais accessoires tels que les impôts non récupérables et les frais de transport.

CREANCES A UN AN AU PLUS

Les créances sont portées au bilan à leur valeur nominale. Des réductions de valeur appropriées sont actées s'il y a une incertitude quant au paiement, en tout ou en partie, de la créance au jour de l'échéance. Des réductions de valeur sont également appliquées si la valeur de réalisation des créances est inférieure à leur valeur comptable à la date du bilan.

PLACEMENTS DE TRESORERIE

Les placements sont évalués à leur valeur d'acquisition ou à leur valeur nominale, ou, s'il s'agit de valeurs mobilières, à leur valeur de marché à la date de clôture des comptes.

VALEURS DISPONIBLES

Les valeurs disponibles sont évaluées à leur valeur nominale. Si elles sont libellées en monnaies étrangères, elles sont converties en Euros à la date de clôture de l'exercice.

COMPTES DE REGULARISATION DE L'ACTIF

Les comptes de régularisation de l'actif sont exprimés à leur valeur d'achat.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges sont individualisées en fonction des risques et charges de même nature qu'elles sont appelées à couvrir. Les provisions pour risques et charges doivent répondre aux critères de prudence, de sincérité et de bonne foi. Les provisions pour risques et charges doivent être constituées systématiquement sur base des méthodes arrêtées par l'entreprise conformément à l'article 15 de l'arrêté Royal du 30 janvier 2001. Elles ne peuvent dépendre du résultat de l'exercice. Il doit être tenu compte de tous les risques prévisibles, des pertes éventuelles et des dépréciations qui ont pris naissance au cours de l'exercice auquel les comptes annuels se rapportent ou au cours d'exercices antérieurs, même si ces risques, pertes ou dépréciations ne sont connus qu'entre la date de clôture des comptes annuels et la date à laquelle ils sont arrêtés par l'organe d'administration de l'entreprise. Les provisions pour risques et charges ne peuvent être maintenues dans la mesure où elles excèdent en fin d'exercice une appréciation actuelle, selon les critères de dépréciations, les charges et risques en considération desquelles elles ont été constituées.

DETTES A PLUS D'UN AN

Les dettes sont portées au bilan à leur valeur nominale.

DETTES A UN AN AU PLUS

Les dettes sont portées au bilan à leur valeur nominale.

COMPTES DE REGULARISATION DU PASSIF

Les comptes de régularisation du passif sont exprimés à leur valeur nominale.

COMPTES DE RESULTATS

Les règles d'évaluation relatives au compte de résultats sont les règles d'évaluation générales décrites dans l'Arrêté Royal du 30 janvier 2001.

GENERALITES

Les devises étrangères seront converties, à la date de la transaction, au cours du jour en euro qui est représentatif. A la date de clôture des comptes, les postes monétaires ouverts seront convertis au cours moyen au comptant (calculé par la moyenne des cours acheteur et vendeur représentatif) du dernier jour de bourse de l'année. Les écarts négatifs de conversion seront pris en charges au compte de résultats tandis que les écarts de conversion positifs sont portés en compte de régularisation du passif. La comptabilité sera tenue en euros.

ROYAL SPORTING CLUB ANDERLECHT SA/NV

Avenue Théo Verbeeck 2
1070 ANDERLECHT

TVA BE-0823379451
RPM Bruxelles

Rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire concernant les comptes annuels au 30 juin 2017

Mesdames et Messieurs,

Conformément aux articles 95 et 96 du Code des Sociétés, nous avons l'honneur de vous soumettre par la présente notre rapport sur les activités de la société et sur notre gestion durant l'exercice écoulé, clôturé au 30 juin 2017.

Le projet des comptes annuels a été rédigé conformément aux dispositions de l'Arrêté Royal du 30 janvier 2001 portant l'exécution du Code des Sociétés, notamment livre II, titre 1er concernant les comptes annuels des entreprises et conformément aux dispositions particulières légales et administratives applicables à l'entreprise.

1. Le développement, les résultats, la position de la société – les risques et les incertitudes

1.1. ANALYSE DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels relatent la situation qui suit :

Bilan après répartition

montants en EUR :

ACTIF	30.06.2017	%	30.06.2016	%
Actifs immobilisés	49.413.642	51,19%	32.997.785	59,49%
Créances à plus d'un an	1.704.130		600.000	
Sous-total	51.117.772	52,96%	33.597.785	60,57%
Actifs circulants à un an au plus	45.405.759	47,04%	21.869.881	39,43%
TOTAL DE L'ACTIF	96.523.531	100,00%	55.467.666	100,00

PASSIF	30.06.2017	%	30.06.2016	%
Capitaux propres	14.665.997	15,19%	14.315.493	25,81%
Provisions et impôts différés	548.536	0,57%	586.036	1,06%
Dettes à plus d'un an	9.805.183	10,16%	4.907.914	8,85%
Sous-total	25.019.716	25,92%	19.809.443	35,71%
Dettes à un an au plus	59.832.806	61,99%	21.800.516	39,30%
Comptes de régularisation	11.671.009	12,09%	13.857.707	24,98%
TOTAL DU PASSIF	96.523.531	100,00%	55.467.666	100,00

Compte de résultats	30.06.2017	%	30.06.2016	%
Chiffre d'affaires	43.816.754	41,93%	41.238.737	48,14%
Autres Produits	60.685.542	58,07%	44.421.605	51,86%
Produits d'exploitation non récurrents	6.637	0,01%	0	0,00%
Total Ventes et Prestations	104.508.933	100,00%	85.660.342	100,00
Frais de personnel	46.484.796	45,35%	37.993.802	37,07%
Amortissements	11.656.014	11,37%	7.277.234	7,10%
Autres charges d'exploitation	44.358.169	43,28%	38.793.239	37,85%
Bénéfice (Perte) d'exploitation	2.009.954	1,92%	1.596.067	1,86%
Résultat financier	-663.886	-0,64%	-276.608	-0,32%
Produits exceptionnels	0	0,00%	0	0,00%
Charges exceptionnelles	0	0,00%	0	0,00%
Transfert aux impôts différés	0	0,00%	-944.500	-1,10%
Impôt sur le résultat	-995.564	-0,95%	-62.414	-0,07%
Bénéfice (Perte) de l'exercice	350.504	0,34%	312.545	0,36%
Transfert aux réserves immunisées	-17.525	0,02%	-15.627	0,02%
Bénéfice (perte) à affecter	332.980	0,32%	296.919	0,35%

Le bilan :

La somme des créances à plus d'un an et les actifs circulants à un an au plus est en forte augmentation par rapport à l'exercice 2015/2016 en raison des transferts de joueurs.

Au passif, l'augmentation des Capitaux Propres est due au bénéfice réalisé.

De plus, l'augmentation des dettes à un an au plus provient des investissements dans les transferts des joueurs.

Le compte de résultats :

L'augmentation du chiffre d'affaires provient principalement du parcours sportif européen différent d'un exercice comptable à l'autre.

Les Autres Produits reflètent principalement les plus-value sur transferts réalisées au cours de chaque exercice.

L'augmentation des frais du personnel résulte principalement du parcours sportif européen différent d'un exercice comptable à l'autre.

L'augmentation des amortissements résulte de l'amortissement de contrats de certains joueurs.

L'augmentation des Autres charges d'exploitation est due au frais accessoires, liés aux transferts de joueurs.

1.2 RISQUES ET INCERTITUDES

Les risques et incertitudes sont liés aux résultats sportifs de l'équipe première ; si les résultats sont décevants, des bénéfices ou des pertes en termes de revenus de ticketing, sponsoring, droits TV, etc, en résulteront.

Tout est mis en œuvre pour assurer au RSCA la réalisation des meilleurs résultats sportifs possibles.

2. Evénements importants intervenus après la clôture de l'exercice

Néant

3. Renseignements quant aux circonstances qui pourraient influencer sensiblement le développement de la société

Néant.

4. Recherche et développement

Néant.

5. Succursales

La société n'a pas de succursale.

6. Justification des règles d'évaluation

En application de l'article 96.6 du code des sociétés, nous justifions l'application des règles comptables de continuité comme expliqué au point 2 ci-dessus

7. Mentions exigées par le Code des Sociétés

Néant.

8. Communication concernant l'utilisation des instruments financiers par la société et lorsque cela est pertinent

La société n'a pas fait appel à de tels instruments financiers.

9. Conflits d'intérêts des administrateurs

Néant.

Clôture

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes annuels et donner décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice de leur mandat durant l'exercice clôturé au 30.06.2017.

Pour terminer, nous tenons à remercier tous ceux qui, pendant l'exercice écoulé, ont contribué au bon fonctionnement de l'entreprise.



AENA sprl

Administrateur Délégué

Représentée par Herman Van Holsbeeck



Roger Vanden Stock

Président



JoVB

Administrateur Délégué

Représentée par Jo Van Biesbroeck

ROYAL SPORTING CLUB ANDERLECHT SA

RAPPORT DU COMMISSAIRE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2017

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de votre société, nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur l'audit des comptes annuels ainsi que notre rapport sur les autres obligations légales et réglementaires. Ces rapports constituent un ensemble et sont inséparables.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 28 novembre 2016, conformément à la proposition de l'organe de gestion. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale statuant sur les comptes annuels clôturés au 30 juin 2019. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de la société Royal Sporting Club Anderlecht durant 3 exercices consécutifs.

RAPPORT SUR L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la société Royal Sporting Club Anderlecht (la « société »), comprenant le bilan au 30 juin 2017, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à € 96.523.530,98 et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de € 350.504,08.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société au 30 juin 2017, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la société, les explications et informations requises pour notre audit.

AUDIT | TAX | CONSULTING

RSM InterAudit is a member of the RSM network and trades as RSM. RSM is the trading name used by the members of the RSM Network. Each member of the RSM network is an independent accounting and consulting firm which practices in its own right. The RSM network is not itself a separate legal entity in any jurisdiction.

RSM InterAudit Srl⁽¹⁾ - réviseurs d'entreprises - Siège social - chaussée de Waterloo 1151 - B 1180 Bruxelles
interaudit@rsmbeigium.be - TVA BE 0436.391.122 - RPM Bruxelles - ⁽¹⁾ Société civile à forme commerciale

Member of RSM Toelen Cats Dupont Koevoets - Offices in Aalst, Antwerp, Brussels, Charleroi, Mons and Zaventem

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de l'organe de gestion relatives aux comptes annuels

L'organe de gestion est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que de la mise en place du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe de gestion d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe de gestion a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- ▶ nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- ▶ nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société;
- ▶ nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, de même que des informations fournies les concernant par cette dernière;
- ▶ nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe de gestion du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la société à cesser son exploitation;

- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe de gestion notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

RAPPORT SUR LES AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

Responsabilités du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des statuts de la société.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire (Révisée) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion, certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspect relatifs au rapport de gestion

A notre avis, à l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice, d'une part, et a été établi conformément aux articles 95 et 96 du Code des sociétés, d'autre part.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 100, § 1er, 6°/2 du Code des sociétés, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans notre dossier d'audit.

Les documents suivants, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 100, § 1, 5° et 6°/1 du Code des sociétés reprennent - tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu - les informations requises par ce Code et ne comprennent pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous avons eu connaissance dans le cadre de notre mission :

- la liste des entreprises dans lesquelles la société détient une participation : La liste susvisée est complétée.

Mentions relatives à l'indépendance

- ▶ Nous n'avons pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et nous sommes restés indépendants vis-à-vis de la société au cours de notre mandat.
- ▶ Les honoraires relatifs aux missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal des comptes annuels visées à l'article 134 du Code des sociétés ont correctement été ventilés et valorisés dans l'annexe des comptes annuels.

Autres mentions

- ▶ Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- ▶ La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- ▶ Nous n'avons pas connaissance d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés qui devrait être mentionnée dans notre rapport.

Zaventem, 29 septembre 2017



RSM INTERAUDIT SCRL
COMMISSAIRE
REPRÉSENTÉE PAR
BERNARD DE GRAND RY
ASSOCIÉ

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise: 145 223 200

Etat des personnes occupées

Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Au cours de l'exercice	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Nombre moyen de travailleurs				
Temps plein	1001	165,3	151,6	13,7
Temps partiel	1002	202,6	127,6	75
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	242,2	198,6	43,6
Nombre d'heures effectivement prestées				
Temps plein	1011	306.502	282.812	23.690
Temps partiel	1012	110.556	81.732	28.824
Total	1013	417.058	364.544	52.514
Frais de personnel				
Temps plein	1021	34.162.354	31.521.895	2.640.459
Temps partiel	1022	12.322.443	9.109.754	3.212.689
Total	1023	46.484.797	40.631.649	5.853.148
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033			

Au cours de l'exercice précédent	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	213,9	176,6	37,3
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	365.480	320.550	44.930
Frais de personnel	1023	37.993.802	36.735.653	1.258.149
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	49.648	35.830	13.818

Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel (suite)**A la date de clôture de l'exercice****Nombre de travailleurs****Par type de contrat de travail**

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

Par sexe et niveau d'études

Hommes

de niveau primaire

de niveau secondaire

de niveau supérieur non universitaire

de niveau universitaire

Femmes

de niveau primaire

de niveau secondaire

de niveau supérieur non universitaire

de niveau universitaire

Par catégorie professionnelle

Personnel de direction

Employés

Ouvriers

Autres

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
105	170	107	209,9
110	71	46	83,6
111	99	61	126,3
112			
113			
120	157	91	190,4
1200	1	1	1,1
1201	148	87	180,6
1202	3	3	3,7
1203	5		5
121	13	16	19,5
1210		1	0,5
1211	10	10	14,9
1212	2	5	3,1
1213	1		1
130			
134	153	100	188,6
132	17	7	21,3
133			

Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise**Au cours de l'exercice**

Nombre moyen de personnes occupées

Nombre d'heures effectivement prestées

Frais pour l'entreprise

Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de l'entreprise
150	2,1	
151	4.113	
152	67.875	

Tableau des mouvements du personnel au cours de l'exercice

Entrées

Nombre de travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	70	210	142,2
210	14	39	19,6
211	56	171	122,6
212			
213			

Sorties

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

Par motif de fin de contrat

Pension

Chômage avec complément d'entreprise

Licenciement

Autre motif

Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prêter des services au profit de l'entreprise comme indépendants

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305	65	173	129,9
310	6	8	7,5
311	59	165	122,4
312			
313			
340			
341			
342	1	4	1,7
343	64	169	128,2
350			

Renseignements sur les formations pour les travailleurs au cours de l'exercice

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5801	90	5811	13
Nombre d'heures de formation suivies	5802	716	5812	104
Coût net pour l'entreprise	5803	22.246	5813	3.374
dont coût brut directement lié aux formations	58031		58131	
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032	22.246	58132	3.374
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821		5831	
Nombre d'heures de formation suivies	5822		5832	
Coût net pour l'entreprise	5823		5833	
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841	43	5851	22
Nombre d'heures de formation suivies	5842	35.973	5852	3.648
Coût net pour l'entreprise	5843	1.522.204	5853	24.328